Le code des familles élimine les exclusions, souligne le président cubain

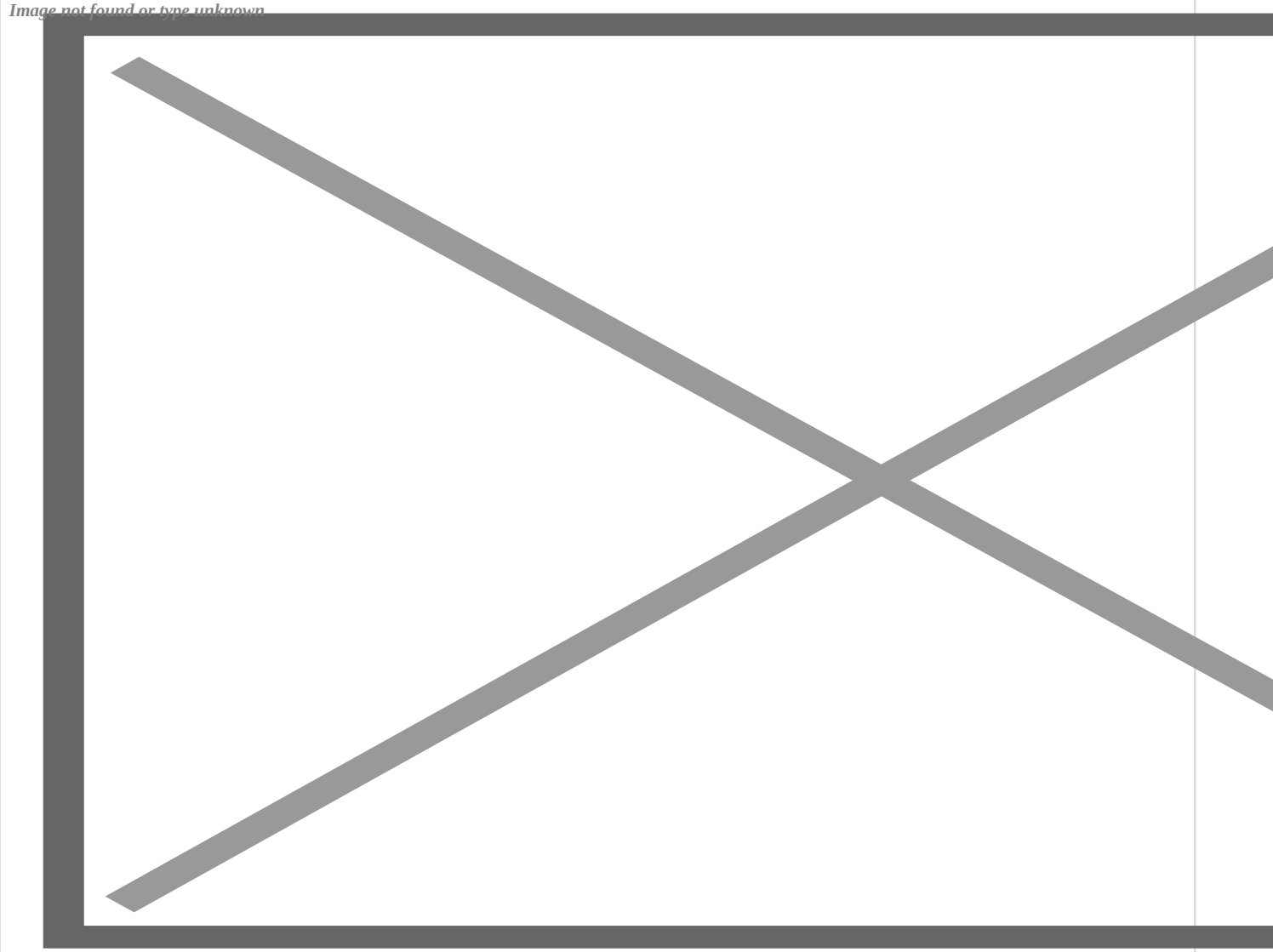

La Havane, 21 sept (RHC) Le président cubain Miguel Díaz-Canel a considéré aujourd'hui que l'une des caractéristiques du Code des familles, qui sera soumis à un référendum dimanche prochain, est l'incorporation des droits de groupes qui ont été exclus jusqu'à présent.

Sur son compte Twitter, le président a déclaré que ce texte juridique "est l'espoir de milliers de personnes marquées par des histoires douloureuses d'exclusion et de silence". Des êtres humains qui ont souffert et souffrent des lacunes de nos lois".

Le tweet conclut en soulignant que "le 25 septembre, je voterai oui. Pour eux et pour Cuba".

L'approbation de cette loi, qui remplacerait le code de la famille en vigueur depuis 1976, est considérée par ceux qui la soutiennent comme une avancée importante dans la société cubaine, qui s'est considérablement transformée au cours des dernières décennies, et place Cuba à l'avant-garde de la législation familiale.

Le code de la famille a déjà été approuvé par le Parlement lors d'une session extraordinaire consacrée à ce sujet au milieu de l'année, mais pour qu'il puisse entrer en vigueur, il doit être approuvé par la majorité des électeurs, qui ont précédemment pu participer à son élaboration dans le cadre d'une large consultation populaire.

Ainsi, ce texte juridique est le premier à Cuba à faire l'objet de deux moyens qui renforcent la démocratie participative : la consultation populaire, qui a eu lieu entre février et avril de l'année dernière, et enfin un référendum. (Source Prensa Latina)

---

https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/299842-le-code-des-familles-elimine-les-exclusions-souligne-le-president-cubain

Radio Habana Cuba